

Avec 794 licenciés, le golf est le premier club du Morbihan

Baden - 23 Janvier



Une cinquantaine de personnes a participé à l'assemblée générale du golf au cours de laquelle Jean-Claude Le Dentec, vainqueur des match-plays seniors d'hiver a reçu un trophée . |

L'assemblée générale du golf de Baden-Vannes aggro s'est tenue samedi 18 janvier, présidée par Jean-Yves Le Mené, en présence d'une cinquantaine de personnes.

Malgré une légère baisse du nombre de licenciés, 794 (822 en 2012), dont 513 adhèrent à l'association sportive, le golf de Baden reste le premier club du Morbihan, en nombre de licenciés et le deuxième de Bretagne. À Baden le golf se pratique en loisirs mais également en compétition dans toutes catégories.

Rapports 2013

À tour de rôle les responsables des différentes sections, ont fait leur rapport. Christophe Gendreau, capitaine des jeux a rappelé qu'il y a eu 62 compétitions dont 5 caritatives (6 575 € ont été reversés aux associations organisatrices et 1 000 € ont été reversés au Téléthon). . Gilbert Chevalier pour les seniors ; Nadine Le Mené, lady capitaine a rappelé les bons résultats des dames et des dames seniors.

Globalement, 2013 a été une très bonne année pour le golf de Baden, de très bons résultats dans les différentes compétitions régionales ou nationales.

École de golf

Là aussi une petite baisse du nombre de jeunes, 70 à 80 jeunes suivent les cours des deux pro Jean-François Le Gall et Christophe Vandentorren. Vingt jeunes de 13 à 17 ans dans le groupe de compétition et 15 jeunes de 8 à 13 ans pour le groupe espoir, ont obtenu de bons résultats lors des championnats du Morbihan et championnat de Bretagne.

Élections

Le renouvellement du conseil d'administration a vu l'entrée de Michèle Le Bars, Eric Monin et Sonia Turbot.

« La volonté de Vannes agglo est d'améliorer l'équipement du golf » a

exprimé Olivier Coulon, vice-président aux sports de Vannes aggro, « de le rendre le plus attractif possible et de le remettre à niveau. »

Pour ce faire une concertation est réalisée avec des associations environnementales afin d'éviter les recours juridiques.